Rivières, Environnement, Avenir

MAIRIE DE RIVIERES

PLACE *à l'ouverture*

Lors des dernières élections municipales vous a été présenté un projet d'aménagement de la place du village, ouvrant la perspective d'un renouveau de l'espace public.

Ce projet rassemble parce qu'il porte une promesse d'unité entre les habitants et les nouveaux venus.
Il doit continuer à le faire, bien qu'il suscite aujourd'hui des inquiétudes comme tout projet d'avenir qui se prépare de façon imminente.

L'avenir, ce n'est pas ce qui nous arrive, mais ce que nous en faisons ensemble. C'est le principe de toute action politique. On ne peut rien faire sans la confiance qui permet de tout entreprendre avec sérénité et de bien travailler pour l'intérêt général, sans oublier personne : le plus grand bien, pour le plus grand nombre.

Aujourd'hui, il faut savoir ce que nous voulons pour le bien commun. Nous avons besoin d'un débat sincère et éclairé. Je vous annonce son ouverture. Pour l'équipe municipale persiste la conviction qu'une opinion n'a de valeur que si elle est appuyée par des faits. Elle ne peut pas se fonder sur des rumeurs, ou servir des arrière-pensées.

C'est pourquoi j'ai tenu à mettre à la disposition de chaque foyer ce document qui présente les objectifs et les moyens de notre projet d'aménagement de la place du village dont l'agréable ambiance méditerranéenne va être mise en avant. Que chacun se fasse une idée.

Je vous annonce, d'ores et déjà, que ce projet est financé à 80% par des subventions extérieures à la commune et que nous cherchons des subventions européennes pour équiper la place d'un accès sans fil gratuit à Internet en haut débit.

Il est naturellement question de trouver une solution pour éviter l'abattage de deux platanes : une étude est lancée pour prévoir leur transplantation. Je vous rappelle aussi que le plan d'aménagement de la place a reçu l'agrément de l'Architecte des bâtiments de France et qu'il permettra à nos anciens un meilleur accès à la bibliothèque.

Le fil rouge de ce renouvellement est bien de valoriser notre patrimoine, notre histoire et notre belle image pour servir notre unité.

Jean-Marie Itier
Maire de Rivières

MAIRIE DE RIVIÈRES • 29 PLACE DE LA MAIRIE • 30430 RIVIERES • T. 04 66 24 44 47 • MAIRIEDERIVIERES30@ORANGE.FR

Parce que nous avons la chance de vivre dans le Sud, où se mêlent "l'esprit place" et "l'esprit jardin", **la transformation de la place neuve a été engagée en utilisant la lumière et les plantations.**

La place retrouve son rôle central en offrant un lieu de rencontre agréable et ouvert autour du nouveau bâtiment. La végétation sera présente sur le toit-terrasse, visible depuis la place. Elle sera aussi enchâssée dans la pergola de bois abritant une façade parée de pierre du pays. Un arbre à haute tige (ormeau, micocoulier, tilleul) procurant de l'ombre, sera ajouté sur la place.

« De larges baies vitrées amovibles vont gommer la frontière entre l'intérieur et l'extérieur, favorisant les circulations, l'organisation de festivités et les rencontres, d'autant que la bibliothèque sera accessible de plain-pied » souligne Michel Mercier, l'architecte du projet.

"La mise aux normes améliore l'acoustique du bâtiment, son coût d'exploitation et surtout son confort d'utilisation pour tous les publics, notamment les anciens, très attachés à ce lieu".

94 m² → 210 m²

Le nouveau bâtiment abritant la bibliothèque et salle des fêtes voit sa surface doubler. Modernisé, il sera plus accessible, plus sûr, plus économe et agréable à utiliser.

Les Bâtiments de France favorables à l'environnement

Ils seront de couleur tuile pour éviter d'altérer la vue : les panneaux photovoltaïques prévus pour équiper notre nouvelle salle polyvalente pourront donc être installés avec l'accord des bâtiments de France, régulateur de l'utilisation de ce type d'équipement à proximité de bâtiments classés.

C'est une bonne nouvelle : selon le bureau d'étude de notre architecte, la mise au norme énergétique associée à l'emploi d'énergie renouvelable va conduire à une économie de près de 45% par an sur nos consommations en énergie, en réduisant d'autant nos émissions de gaz à effet de serre.

Le calendrier du projet

De par son importance, ce projet dont le **permis de construire a été déposé** concerne tout le monde. **Voici sa feuille de route :**

- Une commission doit valider les **accès au bâtiment** prévus par l'architecte courant **septembre**.
- Le permis recevra prochainement un **avis préfectoral de conformité au Règlement national d'urbanisme**, permettant de donner le feu vert au lancement des dossiers de consultation à partir de la **mi-octobre**.
- Les **entreprises attributaires du marché** seront ensuite désignées pour commencer les travaux à partir du **début 2022**.

La rentrée de septembre lance un débat large et transparent au cours duquel les habitants sont informés au moyen de cette lettre et invités à contacter l'équipe municipale en tant que de besoin, tout au long du chantier.

Combien ça va coûter ?

8 euros sur 10 sont pris en charge par l'Etat et les collectivités sous forme de subvention pour investir dans ce projet chiffré à l'heure actuelle à près de **315 000 €, panneaux photovoltaïques inclus**. Le financement communal sera fait par voie d'emprunt, compte tenu de l'attractivité des taux d'emprunts bancaires et de la situation des comptes communaux.

La "place neuve" traduit depuis son origine la vocation à faire le lien entre les populations du noyau villageois et le développement de l'habitat au sud de Rivières : notre commune riche de 230 habitants dans les années 2000 a franchi la barre des 400 aujourd'hui.

Sur les pas des platanes...

L'opération était encore rare il y a quelques années. Mais on dispose aujourd'hui d'un peu de recul sur le déplacement de gros arbres en vue d'une "réimplantation" sur un autre site que celui qui les a vus naître. Le platane est l'un des rares arbres à pouvoir être **"transplanté"** sans dommages, lorsqu'il est en bon état de santé. Même si ces interventions sont difficiles puisqu'elles nécessitent un élagage important et une perte racinaire à reconstituer lors d'une période d'acclimatation d'environ deux ans.

À Arles, l'allée du Musée de l'Arles antique a ainsi été composée de platanes centenaires, actuellement hauts de plusieurs dizaines de mètres. Ils ont tous été déplacés sur ce site il y a une quinzaine d'années avec un taux de réussite de 100 % par une entreprise spécialisée.

Nous avons donc décidé de faire procéder à une étude par l'une de ces sociétés pour valider la possibilité de déplacer les deux platanes dans un lieu villageois propice à leur introduction. Affaire à suivre…

PLACE
à l'ouverture

Le "Wi-Fi" est dans l'air...

WiFi4EU

Notre village vient de se porter candidat au programme de l'Union européenne "WiFi4EU" attribuant un bon de 15 000 € aux communes principalement rurales qui souhaitent installer dans un lieu public un accès sans fil gratuit à Internet en haut débit.

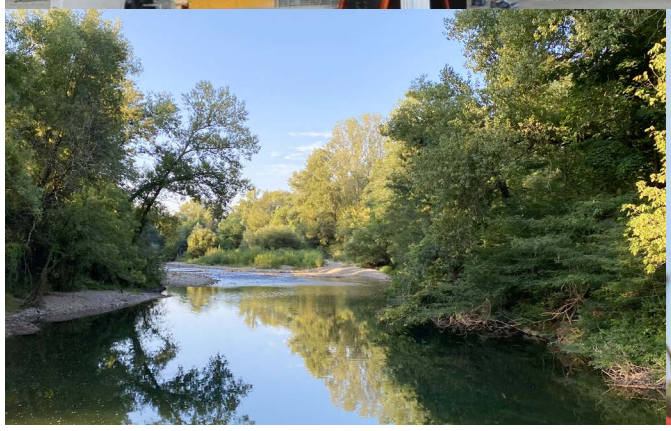

Ce financement forfaitaire est accordé selon le principe "premier arrivé, premier servi" aux localités soucieuses de créer un centre de vie local agréable et connecté, comme c'est le cas de notre commune avec le projet d'équipement de la nouvelle place.

Ce service présente plusieurs avantages :

- il est facilement accessible, en plein air, depuis son téléphone, sa tablette ou son ordinateur.
- il offre une connexion fluide et gratuite pour tous, y compris les personnes ayant un forfait limité ou qui "captent mal" leur opérateur.
- il permet de proposer de nouveaux services en ligne à ses usagers : infos locales, touristiques, culturelles, sportives ou municipales.

imprimé sur papier recyclé